

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE & CRITÈRES DE NOTATION
DES MÉMOIRES DE RECHERCHE ET DE STAGE
EN MASTER 2**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- **Sujets**

Les **sujets** de mémoires de M2 sont **libres**, dans la mesure où le sujet est en lien avec la formation en science politique, et **individuels**.

Il est donc vivement conseillé aux étudiant.es de **choisir un sujet en lien direct avec leur parcours** – « **Diversités, discriminations** », « **Relations transnationales et mondialisations** » ou « **Cultures & politiques** ». Pour rappel, travailler sur un pays autre que la France, par exemple la Tunisie, ne signifie pas que votre sujet s’inscrit dans une perspective transnationale ou internationale. Un sujet n’incorpore cette dimension qu’à partir du moment où il traite des relations entre au moins deux acteurs nationaux distincts, ou encore où il traite d’acteurs inter- ou transnationaux. Ainsi, on pourra travailler par exemple sur la politique étrangère de la Tunisie, ou bien encore de l’action d’acteurs internationaux (ONG, Organisations internationales, firmes transnationales, etc.) à l’intérieur de l’État tunisien, *etc.*

Dans les deux parcours, les étudiant.es peuvent inscrire leur mémoire en **sociologie politique et/ou en théorie politique**. Dans ce dernier cas, le travail ne se réduit pas à une réflexion sur un.e auteur/trice ou à une question « purement » philosophique ; il peut porter sur n’importe quelle question relevant du politique.

Le mémoire de Master 2 étant conçu pour s’inscrire dans la continuité du projet de mémoire du Master 1, il est **déconseillé de changer de sujet entre le M1 et le M2**.

- **Type de mémoire**

Quel que soit leur parcours et leur spécialisation, les étudiant.es ont le choix entre :

- 1- **un mémoire de stage réflexif sur les missions réalisées**, les activités menées dans le cadre du stage étant prises en compte dans l’évaluation. Le mémoire n’est cependant **pas un rapport de stage** : il doit comprendre une problématique ou question générale (*cf.* point ci-dessous sur les attendus) ;
- 2- **un mémoire de recherche basé sur le stage, i.e. un mémoire dans lequel le stage sert de terrain d’enquête** – les activités menées dans le cadre du stage ne sont alors pas prises en compte dans l’évaluation ;
- 3- **un mémoire de recherche** (sans lien avec un stage).

NB : en cas d’interruption d’un stage en cours de réalisation notamment, il est possible de changer de type de mémoire (réalisation d’un mémoire de recherche, à partir de l’expérience de stage par exemple, au lieu d’un mémoire de stage réflexif).

Précisions sur les stages : les conventions de stage sont signées par l'enseignant.e référent.e (qui est également l'encadrant.e du mémoire dans les cas de mémoires de stage ou de recherche basé sur le stage) puis par le/la responsable des stages Master.

Pour les questions relatives aux stages et aux mémoires de stage, consultez les documents en ligne sur le **moodle des stages**.

- **Attendus pour le mémoire**

Contrairement au projet de mémoire de M1 – basé sur une problématique, une revue de la littérature scientifique, une première recherche documentaire, voire une enquête de terrain exploratoire, **le mémoire de recherche de M2 met en œuvre une enquête (conceptuelle ou de terrain – le stage ou autre) et présente des résultats. Le mémoire de stage réflexif de M2 quant à lui doit présenter des résultats qui peuvent prendre la forme d'une évaluation des actions menées et, éventuellement, des recommandations.**

S'il est attendu, dans le cas du **mémoire de stage réflexif**, que les étudiant.es fassent un **effort de problématisation**, les attentes en termes de **revue de littérature scientifique** et de mobilisation de cette littérature sont moins élevées que dans le cas d'un mémoire de recherche, qu'il soit ou non basé sur un stage. En revanche, les attentes en termes de **mobilisation des sources** (littérature dite « grise » en lien avec le stage, telle que les rapports produits par des institutions publiques ou privées) sont plus élevées.

- **Encadrement**

Le type de mémoire que vous réalisez est à discuter en début d'année avec les enseignant.es encadrant le travail.

Les étudiant.es doivent contacter et obtenir l'accord d'un.e enseignant.e pour encadrer leur travail **avant fin novembre**, en fonction de leurs thématiques de recherche ou de stage (cf. brochure et site). Le nombre d'étudiant.es en Master (1 et 2) encadré.es par enseignant.e est limité à 10 ; un.e enseignant.e peut donc être amené.e à refuser de vous encadrer s'il/elle a atteint ce nombre, auquel cas rien de grave : il vous faudra juste contacter un.e autre enseignant.e.

Chaque étudiant.e doit avoir **au minimum trois échanges dans l'année** avec l'encadrant.e de son mémoire, avant la soutenance (soit un rendez-vous avant décembre ; un second en cours d'année ; un dernier avant le rendu du mémoire).

Les encadrant.e.s potentiel.le.s sont les membres titulaires du département ou les chercheurs/euses du CRESPPA ou du LEGS. Au cas par cas, les étudiant.es peuvent demander l'autorisation de travailler avec un.e autre encadrant.e (notamment membres titulaires d'autres départements de l'université Paris 8), sous réserve de l'accord des responsables de la formation. Un.e enseignant.e du département devra alors prendre part à la soutenance.

NB 1 : une **co-direction** peut également être demandée, à valider par les responsables de la formation.

NB 2 : pour les étudiant.es qui partent à l'étranger à un moment ou à un autre de leur cursus, **pensez à contacter et à voir votre encadrant.e de mémoire avant votre départ**, pour cadrer en amont votre travail de recherche.

- **Taille du mémoire**

Le **mémoire de stage** doit faire **entre 144 000 et 176 000 signes** espaces compris, hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie, soit environ 65 pages.

Le **mémoire de recherche** doit faire **entre 180 000 et 220 000 signes** espaces compris, hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie, soit environ 80 pages.

Le **mémoire de recherche basé sur un stage comme terrain d'enquête** doit faire entre 160 000 et 180 000 signes espaces compris, hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie, soit environ 68 pages.

- **Dates limites de rendu**

Les mémoires doivent être rendus début juin (1^{ère} session) ou début septembre (2^{ème} session).

Attention pour la 2^{ème} session : les enseignant.es arrêtent le plus souvent leur permanence à la fin des cours (en avril-mai) et ne sont en général plus ou peu disponibles l'été (juillet-août). Il faut donc vous organiser pour valider, *a minima*, le plan du mémoire avant l'été.

- **Soutenance**

La soutenance se fait avec **au moins deux lecteurs/trices, dont l'encadrant.e du mémoire. L'un.e des deux membres au moins doit être un.e membre titulaire du département.**

- 1- Pour les mémoires de stage réflexifs, dans la mesure où les activités réalisées en stage sont prises en compte dans l'évaluation, la participation des tuteurs/trices de stage à la soutenance est encouragée (ils et elles sont alors les 2^{ème} lecteurs/trices) ; elle n'est cependant pas obligatoire : les étudiant.es peuvent choisir, en accord avec leur encadrant.e, d'avoir pour second.e lecteur/trice un.e enseignant.e du département ou chercheur.e au CNRS.
- 2- Pour les mémoires de recherche basés sur le stage, dans la mesure où les activités réalisées en stage ne sont pas prises en compte dans l'évaluation, il est conseillé d'avoir pour second.e lecteur/trice un.e enseignant.e du département ou chercheur.e au CNRS ; la participation des tuteurs/trices de stage à la soutenance est cependant tout à fait possible si les étudiant.es le souhaitent (ils et elles sont alors les 2^{ème} lecteurs/trices).
- 3- Pour les mémoires de recherche, les second.es lecteurs/trices sont un.e enseignant.e du département ou un.e chercheur.e au CNRS.

La soutenance dure environ une heure et se déroule de la manière suivante :

les étudiant.es ont 10 mn de présentation dans lesquelles ils et elles reviennent sur leur rapport à l'objet ou sur leur expérience de stage, sur les points forts et les points à améliorer concernant leur mémoire, sur les poursuites d'études envisagées / perspectives professionnelles éventuelles en lien avec leur mémoire. Il est vivement **conseillé d'écrire son topo à l'avance** (10 000 signes maximum pour 10 mn de temps de parole).

Les lecteurs/trices prennent ensuite la parole (une quinzaine de mn chacun.e en général) pour faire un retour sur le travail rendu, et sur le stage le cas échéant.

Les étudiant.es disposent enfin d'une dizaine de mn pour répondre, l'idée étant d'échanger sur le travail et le stage le cas échéant.

Après la soutenance, le **jury délibère**, donne une note de mémoire ou encore deux notes (l'une pour le mémoire, l'autre pour la soutenance dans le cas des stages) ainsi que le PV de soutenance à remettre au secrétariat. **Les étudiant.es doivent alors demander leur passage en jury au secrétariat Master.**

A PROPOS D'UNE EVENTUELLE POURSUITE EN THESE

Pour information, les thèses peuvent être encadrées par des professeur.e.s d'université du département, des directeur.trice de recherche au CNRS ou encore des maître.sses de conférences ou chargé.es de recherche au CNRS ayant une habilitation à diriger des recherches (HDR). Les étudiant.es réalisant leur mémoire de M2 avec un encadrant.e n'ayant pas d'HDR doivent donc penser assez tôt dans l'année (dès le mois de mars) à discuter avec leur encadrant.e des personnes avec HDR qu'ils et elles peuvent contacter en vue d'un suivi et d'un soutien pour postuler à un ou plusieurs contrats doctoraux (financements de l'université Paris 8, de la Comue Paris Lumière ou ailleurs pour poursuivre en thèse).

Celles et ceux qui veulent se porter candidat.e à un contrat doctoral après leur Master doivent, pour des raisons de calendrier, choisir la 1^{ère} session.

CRITÈRES DE NOTATION

Le mémoire comprend dans tous les cas :

- une **page de garde** (qui précise en autres le type de mémoire réalisé et le nombre de signes) et un **sommaire** ;
- une **introduction** avec une **problématique** (*i.e.* une question de recherche) qui s'inscrit en science politique ;
- un **plan structuré** (avec division en parties) – pour les mémoires de stage, le plan intègre d'une manière ou d'une autre (sous forme d'encadrés par exemple ou de sous-parties entières) la présentation critique de ce qui a été fait en stage ;
- une **conclusion** ;
- la liste des **sources** utilisées dans le mémoire ;
- une **bibliographie** (liste des références scientifiques mobilisées dans le mémoire).

NB : les étudiant.es doivent **distinguer leurs « sources »** (matériaux à analyser – qui peuvent être des sources écrites, des textes – par exemple des articles de presse, des rapports, des ouvrages publiés par des enquêtés, *etc.*) **de la « bibliographie »** qui regroupe les références scientifiques mobilisées dans le cadre de l'analyse des matériaux.

Toute référence utilisée dans le mémoire doit figurer dans les sources ou la bibliographie, et toute référence figurant en sources ou en bibliographie doit être utilisée dans le mémoire.

Le plan doit être cohérent avec la problématique : il apporte une réponse argumentée à la question posée ; il doit être équilibré et les parties doivent être liées entre elles (transitions qui exposent la logique de la démonstration).

La conclusion répond de manière synthétique à la problématique présentée en introduction en reprenant les grands éléments de la démonstration faite dans le mémoire.

CONSIGNES SUR LA MISE EN FORME

Les mémoires doivent être **lisibles** (taille de police 12 ou éventuellement 11 selon la police choisie ; la présentation doit être aérée – faites des paragraphes, sautez des lignes quand vous changez de partie / d'idée, *etc.*) => **la règle d'or : une idée = un paragraphe.**

Ils doivent avoir été **relus** (pour corriger les fautes et les coquilles).

Ils doivent comprendre un **sommaire** avec les titres des parties et des sous-parties et des renvois aux numéros de pages (*cf.* table des matières automatique, qui nécessite simplement d'avoir défini ses titres 1, titres 2 ou plus).

Les références (**sources et bibliographie**) doivent être présentées de manière unifiée (en notes de bas de page et en fin de mémoire, dans la partie consacrée aux « Sources » et à la « Bibliographie »¹) ; les titres des références en sources et en bibliographie doivent être **classés par ordre alphabétique des noms d'auteur/trice** (c'est une convention, certes, mais qui est assez utile : par exemple, il est ainsi plus facile de retrouver les références d'ouvrages et/ou d'articles d'un même auteur que vous citez).

Il est impératif de **référencer systématiquement et consciencieusement tout ce que vous utilisez et/ou citez**, pour éviter le plagiat.

RAPPEL SUR LE PLAGIAT

Toute forme de plagiat, c'est-à-dire de reprise, mots par mots, de sources existantes, sans que cette source soit notée, **mène automatiquement à l'invalidation de l'ensemble du mémoire et à la note 0/20.** De plus, une notification au niveau administratif est faite et en cas de récurrence, la commission disciplinaire est mobilisée (avec une sanction qui peut aller jusqu'à l'exclusion de toute examen universitaire pendant cinq ans).

1) Mémoire de stage

La note finale est la moyenne entre la note donnée au mémoire et la note de soutenance qui prend en compte l'évaluation des missions réalisées pendant le stage lui-même, en présence du tuteur ou de la tutrice lorsque l'étudiant.e souhaite qu'il ou elle soit présent.e à la soutenance. Il est conseillé aux étudiant.es de mettre en annexe de leur mémoire les écrits réalisés en lieu avec le stage.

- **Question générale et structuration du plan en lien avec cette question ; recommandations éventuelles**
(1/4 de la note – 5 points)

¹ NOM DE L'AUTEUR/TRICE Prénom de l'auteur/trice, « Titre du chapitre ou de l'article », *Titre de l'ouvrage ou de la revue*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année de publication (année de la 1^{ère} édition / édition originale le cas échéant), pages (pour les ouvrages) OU Volume et/ou numéro de la revue, Année de publication, pages (pour les articles de revue) ou page citée le cas échéant. NB : **ne mettez pas le lien vers Cairn ou Persée** lorsque vous avez consulté les articles de revues scientifiques en ligne qui existent également en format papier. En revanche, pour les sources consultées sur des pages internet, mettez **le lien avec la date de consultation de la page** en question (car des pages peuvent disparaître, être actualisées, etc.).

- **Présentation des missions réalisées**
(1/4 de la note – 5 points)
- **Réflexivité / distance : analyse critique des missions réalisées et des activités menées au sein de la structure**
(1/4 de la note – 5 points)
- **Mobilisation de la littérature documentaire et scientifique**
(1/4 de la note – 5 points)

PRECISION SUR LA DIMENSION « CRITIQUE »

Une analyse *critique* ne signifie pas une analyse à charge ; il s'agit plutôt d'une analyse qui prend de la *distance* par rapport à ce qui est observé, en replaçant les pratiques des acteurs dans leur contexte sociologique, par exemple en relevant les tensions et les rapports de force en présence. « Il ne s'agit donc pas de se poser en surplomb [tout particulièrement quand vous avez participé directement au travail de l'organisation dans le cadre d'un stage], mais d'entrer en résonance avec les discussions et les réflexions conduites par les acteurs eux-mêmes – en allant simplement un peu plus loin qu'ils ne s'autorisent eux-mêmes à aller »² ou bien de repérer les angles morts de ces réflexions.

2) Mémoire de recherche (basé sur un stage comme terrain d'enquête ou non)

- **Problématique et hypothèses, en lien avec la revue de littérature existante**
(1/4 de la note – 5 points)

L'idée est ici de vous appuyer sur les acquis de votre mémoire de M1.

- **Méthode, enquête (conceptuelle ou de terrain) & réflexivité**
(1/4 de la note – 5 points)

La **méthode** utilisée doit être **présentée et justifiée dans l'introduction du mémoire** (et ce que le mémoire s'inscrive en sociologie politique, en théorie des relations internationales ou en philosophie et théorie politiques) : il faut en effet expliquer, selon les cas, comment vous avez constitué votre corpus (textes, images, etc.), choisi votre terrain dans le cadre d'une enquête par observation (stages notamment), établi des critères de sélection d'enquêtés dans le cadre d'une enquête par entretiens, *etc.*

La **méthode** retenue doit être **pertinente et cohérente avec la problématique**.

N'hésitez pas à présenter les **difficultés rencontrées** (refus d'entretien, d'observation, difficultés dans la recherche et/ou dans la réalisation du stage, *etc.*) et la manière dont vous y avez fait face.

Pensez à **aborder et traiter votre objet en le mettant à distance et avec une perspective critique** (ce qui n'empêche pas la posture compréhensive³ vis-à-vis des enquêtés dans le cas

² Didier FASSIN, « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés*, HS n° 9, 2009, p. 199-211.

³ Voir par exemple Jean-Claude KAUFMANN, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2011 (1996), 126 p.

d'enquêtes de terrain). Pour le dire autrement, il ne s'agit pas de faire un tract politique ou un article journalistique. Il faut préciser d'où vous parlez.

- **Mobilisation des matériaux d'enquête**
(1/4 de la note environ – 4 ou 5 points pour les mémoires en sociologie politique)

Les **matériaux d'enquête** doivent être **exploités dans le mémoire lui-même**. Il faut que le mémoire donne à voir une sélection des matériaux recueillis : compte-rendu d'observation (en particulier pour les enquêtes de terrain basées sur des stages) ; extraits d'entretiens ; citations de discours ; extraits d'archives ; mise en série d'images (photos de presse par exemple) ou de tweets, *etc.*

Pensez à mobiliser des **outils** tels que des **tableaux** qui permettent de visualiser ces données de terrain (propriétés sociales des enquêtés vu.es en entretien ; comparaison des titres, auteurs/trices, acteurs interviewés dans des articles de presse, *etc.*). Pensez aussi à faire des **schémas** (disposition des lieux, des bureaux dans le cadre d'enquêtes basés sur un stage notamment).

- **Analyse des matériaux & mobilisation de la littérature scientifique à bon escient**
(1/4 de la note environ – 5 ou 6 points pour les mémoires en sociologie politique ;
1/2 de la note – 10 points pour les mémoires en théorie des relations internationales
ou en théorie politique)

Il ne s'agit pas de se contenter de décrire ses matériaux ou de les paraphraser (reprise des discours d'enquêtés dans le cas d'enquêtes de terrain ; reprise des textes et des auteurs/trices étudiés en théorie politique par exemple) ; **il faut les analyser** (proposer des pistes d'analyse, même sous forme d'hypothèses à confirmer dans le cadre d'un travail de plus grande ampleur quand vous travaillez sur une étude de cas) **et construire une démonstration**.

Pour cela, appuyez-vous sur la **littérature scientifique** et mobilisez des **concepts scientifiques** en les définissant ou encore en les discutant. Leur **emploi dans l'analyse** doit être **pertinent**.

Attention aux **deux principaux écueils** : la **sur- ou la sous-interprétation des matériaux**. Pensez ici à l'**administration de la preuve** et/ou à **argumenter votre propos**.

POUR VOUS SITUER

- **Note en dessous de 10/20** : le mémoire répond pas aux critères indiqués, tant sur la forme que sur le fond.
- **Notes entre 10 et 11/20** : le mémoire comporte des problèmes majeurs relativement aux critères indiqués.
- **Note entre 12 et 13/20** : le mémoire comporte des problèmes majeurs mais un travail conséquent a été fourni et/ou une progression en cours d'année a été notée.
- **Note entre 14 et 15/20 (mention bien)** : le contrat est rempli même s'il reste des critiques et remarques conséquentes par rapport aux critères indiqués.
- **Note supérieure à 16/20 (mention très bien)** : mémoire excellent. Tous les critères énoncés ont été respectés. La note peut aussi valoriser l'originalité du sujet, le développement d'une pensée personnelle, l'ampleur du travail réalisé (enquête, envergure théorique, *etc.*).